ÉCHANGES INTER-UNIVERSITAIRES

Calendrier de dépôt des dossiers de candidatures au BRI

DESTINATION / PROGRAMME / PERIODE D'INSCRIPTION

CANADA
Du 26 octobre 2022 au 10 Janvier 2023
ÉTATS-UNIS
Du 26 octobre 2022 au 10 Janvier 2023
EUROPE
(Programme ERASMUS+) Du 26 Octobre 2022 au 18 Janvier 2023
CARAÏBE
Du 26 octobre 2022 au 18 Janvier 2023
STAGES LINGUISTIQUES
CANADA Du 26 octobre 2022 au18 Janvier 2023

Dossier à télécharger, compléter avec toutes les pièces demandées en fonction des périodes de dépôts indiquées par programme (*Choix de 2 programmes maximum par étudiant.e*) à :

partiraletranger.bri@gmail.com

A renvoyer scanné avec les pièces requises *en un seul dossier PDF à l'adresse mail* :
Dossier enregistré à vos noms, prénoms et indication du pôle universitaire d'inscription – obligatoire (ex : Felix Amélie971)

Déroulement de la procédure avant le dépôt des dossiers :

- Lire consciencieusement tous les documents transmis
- Choisir un programme (vous pouvez poser votre candidature pour deux programmes distincts) –1 dossier par programme - Lire les conditions d'acceptation et financières pour chaque programme.
- Consulter la liste des universités partenaires via le site internet du Bureau des Relations Internationales

http://bri.univ-antilles.fr/

- Consulter les sites web des universités partenaires, les cours proposés, vous renseigner sur le pays, la région:

http://bri.univ-antilles.fr/partir-a-letranger/nos-universites-partenaires/

- Evaluer vos capacités financières – Chaque programme est bien spécifique. Si vous êtes boursier Erasmus + ou étudiant boursier sur critères sociaux ayant demandé une bourse d'aide à la mobilité internationale (AMI) : prévoir un budget pour votre installation (deux premiers mois).

Déroulement de la procédure après dépôt des dossiers :

- Fin janvier : Dépôt / enregistrement de votre dossier de candidature en fonction du calendrier joint.

- Février : Convocation à un entretien avec le délégué aux relations internationales (fonction de votre discipline d'études).
- Février - Mars : Réunion de la Commission pédagogique de sélection de l'U.A : examen des dossiers
- Mars – Avril : Décision de la commission de l'U.A - Réception d'un mail de décision :
- En cas d'avis favorable : nomination de votre candidature à l'Université partenaire par la Responsable Administrative des Relations Internationales de l'U.A
- Réponse définitive de l'université partenaire par mail (lettre d'acceptation) (fonction du semestre de départ et de l'université).
- Début des démarches administratives : Echanges avec le service des relations internationales de l'université d'accueil qui vous contactera par mail : Inscriptions, recherche de logement, préparation de votre voyage. Bureau des Relations Internationales : contrats Erasmus +, formalités diverses.